



BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Formations pour tous les travailleurs de l'industrie alimentaire · 2022

Que peut faire Alimento pour vous ?

Alimento regroupe les services sectoriels pour les entreprises alimentaires, leurs travailleurs, les boulangers et l'enseignement. Alimento vous soutient dans la gestion quotidienne de votre entreprise. En tant que conseiller du secteur, nous répondons à vos questions relatives au personnel et à la formation.

Vous avez déjà payé. Alors, profitez-en maintenant !

Vous payez en effet une cotisation à Alimento par le biais du salaire brut de vos travailleurs, et ce pour toutes les personnes qui relèvent des commissions paritaires 118 (ouvriers) et 220 (employés).



Consultez l'offre complète
de formations sur
www.alimento.be/formations



Formations pour vos travailleurs

Plus de 150 formations gratuites ainsi qu'une multitude de formations à un tarif fortement réduit vous attendent ! L'offre complète est disponible sur www.alimento.be/formations. Toutes les formations sont accessibles pour vos travailleurs issus des commissions paritaires 118 et 220. Vos intérimaires peuvent également y participer aux mêmes conditions avantageuses. Et sachiez-vous qu'en tant que gérant ou patron, vous pouvez également profiter de nos interventions ?

Conseil pour votre politique du personnel et votre organisation du travail

Rencontrez-vous des difficultés dans votre organisation RH ? Entendez-vous des plaintes auprès de la ligne d'emballage concernant une mauvaise posture de travail ? Désirez-vous recruter de façon plus efficace ou faire revenir un malade de longue durée dans vos équipes ? Nos conseillers vous rendent visite gratuitement et vous informent sur les différents services proposés. Les services conseils sont généralement gratuits pour les petites entreprises, mais les grandes entreprises peuvent également compter sur un prix réduit.

Alimento peut vous aider dans (presque) tous les aspects de votre politique du personnel. Nous vous aidons à analyser la situation et à envisager une solution appropriée.

Avantages pour vos travailleurs

Les travailleurs qui ont besoin de faire le point sur les défis à relever dans leur emploi actuel et/ou leur carrière en général peuvent s'adresser à Alimento pour obtenir un accompagnement de carrière et demander des formations.

Les travailleurs ayant de jeunes enfants ont également droit à une prime de garde d'enfants. Celle-ci peut atteindre **jusqu'à 600€ par an et par enfant**. En outre, il existe toute une série d'autres avantages et d'indemnités financières, en cas de maladie par exemple.

Des solutions à vos problèmes

Votre entreprise ne peut pas suivre le rythme de la croissance ? Votre personnel souffre-t-il de maux de dos récurrents ? Vos opérateurs ne parviennent pas à maîtriser la nouvelle ligne de production ? L'absentéisme est-il en hausse ? Quel que soit le problème, sachez qu'il existe toujours une solution.

En collaboration avec ses partenaires, Alimento a mis au point un certain nombre de scans qui permettent d'identifier les principaux obstacles. Ils vous permettent d'aller directement au coeur du problème : un expert établit un diagnostic et élabore immédiatement une solution sur mesure. Nos scans sont simples, rapides et, surtout, efficaces.

Afin que ces interventions restent abordables pour tous, les entreprises comptant jusqu'à 100 salariés ont droit à une intervention plus élevée d'Alimento.

Politique RH

La façon dont une entreprise traite son personnel détermine fortement la productivité et le bien-être de ses travailleurs. Vous désirez des salariés motivés et satisfaits ? Investissez donc dans une politique RH professionnelle et sur mesure pour votre entreprise.

- ▶ HR-Scan
- ▶ Scan Recrutement
- ▶ Service conseil "Former et apprendre"

Organisation du travail

L'organisation du travail a un impact non seulement sur les résultats, mais aussi sur le bien-être et l'implication des collaborateurs.

- ▶ Scan Organisation
- ▶ Scan PME

Bien-être au travail

Des salariés engagés, motivés et en forme valent de l'or. Ne laissez pas planer des menaces sur le bien-être de ceux-ci telles que la charge de travail, le stress ou les conflits. Les risques pour la santé tels que le travail en équipe, le travail de nuit ou le travail sédentaire nécessitent également une attention toute particulière.

- ▶ ErgoScan
- ▶ Scan Bien-être
- ▶ Scan Santé
- ▶ Trajet de reprise du travail



| Conseil sur mesure



Découvrez tous nos services
conseils sur
www.alimento.be/conseil

S'inscrire

Conditions générales

Alimento organise ses propres formations, travaille avec des partenaires et propose des formations sur mesure. Les modalités varient donc en fonction du type de formation.

Comment s'inscrire et payer ?

- ▶ **Les formations Alimento** : l'inscription est possible uniquement via www.alimento.be/formations. Alimento vous enverra une facture. L'annulation est possible jusqu'à une semaine avant la formation, sans frais d'annulation. Ensuite, l'employeur peut demander une attestation.
- ▶ **Les formations via nos partenaires** : pour l'inscription, le paiement, l'annulation, l'évaluation et les attestations, vous pouvez contacter le partenaire. Vous devez toujours payer directement le partenaire. Alimento peut rembourser une partie des frais de formation, mais jamais plus que le montant hors TVA de la facture.
- ▶ **Les formations sur mesure** : elles ont toujours lieu en concertation avec votre entreprise, Alimento et le formateur.

Indemnisation des coûts

Saviez-vous que dans les filières sécurité alimentaire, technologie alimentaire, logistique et sécurité au travail, de nombreuses formations sont gratuites pour les entreprises de moins de 100 salariés ? Les entreprises de plus de 100 travailleurs reçoivent quant à elles une indemnisation de 50%.

Pour la plupart des formations, l'indemnisation d'Alimento dans les coûts s'élève à 130€ par jour et par participant, avec un maximum de 390€ par jour et par groupe (à partir de 3 personnes). S'il s'agit de formations courtes, cette indemnisation est convertie en 17€ par heure et par participant.

Pour certaines formations, nous appliquons une compensation différente mais vous retrouverez toujours les montants exacts sur notre site web.

Remboursement des frais salariaux via le système de CEP (Congé-éducation payé)

Les coûts salariaux représentent une partie importante des frais de formation pour les employeurs. Ils peuvent en récupérer une partie par le biais du système de congé-éducation payé (CEP).

Attention, en Flandre ce système a été remplacé par le VOV (Vlaams Opleidingsverlof). Pour connaître les conditions du CEP et en savoir plus, consultez www.alimento.be/cep (Wallonie et Bruxelles) ou www.alimento.be/vov (Flandre).



Retrouvez nos conditions générales sur www.alimento.be/conditions



Code de non-discrimination

Le Manuel intersectoriel Code de non-discrimination est un guide utile pour les entreprises qui souhaitent inclure une clause de non-discrimination dans leur politique d'entreprise. La législation antidiscriminatoire y est clairement illustrée par des exemples concrets issus d'un contexte commercial.

Le manuel contient également des exemples de codes de non-discrimination, une proposition de plan d'action et une compilation de sources où vous pouvez obtenir des conseils et des informations complémentaires.

Souhaitez-vous recevoir un exemplaire du Manuel intersectoriel Code de non-discrimination ?



Envoyez un e-mail à benoit.dutat@alimento.be

Le travail faisable

Vous voulez favoriser le travail faisable en entreprise et avez besoin d'exemples inspirants du secteur alimentaire ? Consultez notre livre « Le travail faisable ». Ce guide vous fournit des conseils pour instaurer une politique de travail faisable, suggère de nombreuses actions possibles pour améliorer la faisabilité du travail et contient des témoignages de diverses entreprises alimentaires. Il met en avant les actions que vous pouvez mettre en œuvre dans la politique de formation et de carrière de votre entreprise, de l'accueil des nouveaux travailleurs au coaching des cadres.

Il contient des mesures de soutien du travail en équipe, de promotion de la santé et des travailleurs âgés. Enfin, il contient un certain nombre de bonnes actions favorables au contexte du bien-être au travail.

Désirez-vous un exemplaire de la publication "Le travail faisable" ? Recevoir de l'inspiration pour les entreprises alimentaires ?



Envoyez un e-mail à benoit.dutat@alimento.be



STRESS ET BURN OUT

| Prévention du stress et du burn out

Cette classe virtuelle se concentre sur le stress et l'épuisement professionnel, les risques complexes qu'ils représentent, leurs causes et leurs effets. Réduire les risques peut se faire en agissant au niveau organisationnel, collectif et individuel.

| Gestion du stress

Comment mieux faire face aux tensions génératrices de stress ? Reconnaître ses propres signes de stress, identifier ses sources de tensions. Être capable de mettre en place les techniques efficaces de gestion du stress adaptées à la situation.

| Burn out : comprendre, dépister, agir

Aider les participants à comprendre le phénomène et ses effets. Définir de manière précise le burn out pour éviter les faux diagnostics. Identifier les facteurs de risques afin de permettre de réagir rapidement.

| Burn out : prévenir collectivement, détecter individuellement

Connaître le burn out : origines et symptômes. Mettre en place un management non-générateur de burn out. Reconnaître les signaux d'alerte organisationnels et personnels, accompagner les personnes avant qu'elles ne s'effondrent.

| Favoriser le retour au travail après burn out

Connaître le phénomène du burn out et garder un contact durant l'absence du travailleur. Comment faire de l'entretien de retour un moment constructif ? Comment accompagner le collaborateur ? Comment préparer l'équipe à son retour ?

LES ASPECTS PSYCHOSOCIAUX

| Personne de confiance : formation de base

Fournir aux participants les connaissances nécessaires en matière de législation, de procédures et d'intervention psychosociale, telles que déterminées par le code du bien-être au travail.

| Supervision personne de confiance : recyclage

Approfondir les connaissances sur le cadre légal et les procédures d'intervention. Disposer d'outils pratiques pour réagir de manière adéquate lorsque le participant est confronté à une demande liée aux risques psychosociaux.

| Supervision personne de confiance : la gestion des conflits

Cette formation s'adresse aux personnes de confiance qui ont déjà suivi une formation de base en la matière et souhaitent explorer plus en détail la dynamique des comportements indésirables et excessifs au travail.

| Supervision personne de confiance : les procédures relatives aux interventions psychosociales

Ce module permet d'acquérir de nouvelles compétences pour l'exercice de la fonction « personne de confiance ». Elle entre en considération pour la supervision obligatoire des personnes de confiance.

| Détecter et soutenir les personnes en burn out - Formation pour les personnes de confiance

Comprendre le burn out pour mieux accueillir les personnes demandant accueil et soutien. Repérer des signes éventuellement avant-coureurs, trouver les mots pour accompagner et les attitudes à adopter pour mieux accueillir lors du retour du congé-maladie.

| Dépister les situations à risques psychosociaux

Tour d'ensemble des thèmes de harcèlement, stress, violence, burn out et souffrance au travail avec un apprentissage concret des moyens de dépistage. Premiers pas dans la démarche de sensibilisation des différents acteurs du lieu de travail.

| Réaliser l'analyse de risques psychosociaux

Informé sur la législation du bien-être et sur les responsabilités qui en découlent. Proposer des outils et méthodes pour pouvoir réaliser une analyse des risques psychosociaux.

Le rôle et les obligations des managers face aux risques psychosociaux

Comprendre les risques psychosociaux. Situer le cadre d'intervention du manager sur le plan législatif. Apprendre à reconnaître les facteurs de risques et signaux d'alerte. Contribuer à la réduction des risques psychosociaux dans l'organisation.

Agir en prévention de l'agression verbale et/ou physique sur le lieu de travail, gérer les personnes au comportement difficile

Acquérir les moyens afin d'initier des échanges constructifs/respectueux de chacun, de faire diminuer la tension/la colère de son interlocuteur, de gérer les interactions difficiles.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Travail à domicile : conseils pour éviter les plaintes physiques

Le télétravail s'est démocratisé et deviendra dans l'avenir, la norme dans toutes les entreprises. L'objectif de ce webinaire est de vous donner des pistes afin limiter les impacts négatifs du télétravail vis-à-vis de la santé de vos travailleurs.

Trucs et astuces pour bien communiquer avec les absents de longue durée

Que faire et ne pas faire pour préserver un contact de qualité avec les personnes absentes depuis une longue durée ?

Gérer et résoudre les conflits au travail

Cette formation vous aide à comprendre les ressorts et les aboutissants d'un conflit. Quelles sont les différentes attitudes des protagonistes d'un conflit ? Apprenez à créer un espace d'entente et de création d'un objectif commun aux deux parties.

Formation à la gestion des événements traumatisants pour la ligne hiérarchique

Fournir à la ligne hiérarchique un fil conducteur pour permettre de réagir correctement en cas de traumatisme de leur personnel. Cette formation vous permettra également d'assurer un soutien adéquat aux personnes concernées.

Cours de base bien-être pour dirigeants

Quels sont les devoirs et les tâches des dirigeants en matière de bien-être au travail ? Comment les mettent-ils en oeuvre dans la pratique afin d'apporter une valeur ajoutée à leur entreprise ?

Définir une stratégie en matière d'absentéisme

Approche des différents types d'absentéisme et leurs causes potentielles. Développer un plan d'approche approprié permettant de définir une politique en la matière.

Gérer l'absentéisme par la responsabilisation et la motivation des collaborateurs

Comprendre et circonscrire le phénomène de l'absentéisme. Identifier les causes, développer des pistes d'action en adéquation, acquérir des outils concrets et élaborer un plan d'action.

Gestion de l'absentéisme

Comprendre l'absentéisme, son impact pour l'organisation, l'équipe et moi-même. Quel est le coût de l'absentéisme ? Qu'est-ce qui se cache derrière l'absentéisme ? Les différents niveaux/types d'absentéisme.

Les assuétudes (drogues/alcools) : détection et plan de prévention

Aider les participants à reconnaître les indices précurseurs de conduites addictives (alcool, drogues, workaholisme, techno-dépendances) et apporter des pistes de démarches préventives pour les maîtriser.

Concilier vie professionnelle et vie privée

Comprendre les enjeux et paramètres d'un équilibre vie privée/vie professionnelle. Développer un plan d'action permettant de préserver le bien-être personnel tout en travaillant au service de l'entreprise.

Accompagner le retour au travail après une absence de longue durée

Formation sur le cadre législatif dans lequel le retour au travail s'insère. Comprendre les étapes clés de la réintégration d'un travailleur. Élaborer un plan de retour au travail, améliorer la gestion de la politique bien-être des organisations.

Coaching du supérieur hiérarchique pour mieux intégrer son collaborateur

Reprendre une fonction au sein de l'organisation après une absence de longue durée constitue un moment crucial. Ce retour au travail exige une approche professionnelle et humaine. Le N+1 a un rôle essentiel à jouer à cet égard.

Comment bien entreprendre sa retraite ? Préparation au passage à la retraite

Sensibilisation à divers aspects méconnus ou sous-estimés du passage à la retraite et à l'importance de s'y préparer. Prendre conscience de l'importance de mieux se connaître afin de développer un projet de vie dédié à la retraite.

Gérer le changement et l'incertitude : développer sa résilience

Workshop interactif fournissant les connaissances/aptitudes permettant de gérer de manière proactive les changements dans l'organisation et les incertitudes.

Que pouvons-nous faire pour vous ?

Alimento propose également des formations sur mesure.

- ▶ Vous cherchez une formation qui ne se trouve pas dans notre brochure ?
- ▶ Voulez-vous organiser un parcours de formation pour tout un groupe de travailleurs ?

Dans ce cas, n'hésitez pas à nous contacter.



Consultez toutes nos formations sur

www.alimento.be/formations

Retrouvez tous nos formateurs agréés sur

www.alimento.be/formateurs

Contactez votre conseiller !

Conseiller bien-être au travail

Benoît Dutat

- ▶ benoit.dutat@alimento.be
- ▶ 0474 33 75 56

Inscriptions

Nomiki Macrillo

- ▶ nomiki.macrillo@alimento.be
- ▶ 02 528 89 50

